



### Création de Société par Actions Simplifiée

### ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM ST JEAN STRASBOURG, 2 RUE DU MAIRE KUSS BP 79 67000 STRASBOURG déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000,00 €.

M Hugo LUTZ - Président, représentant de la société 2FRR S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 3 RUE D OSLO 67170 BERNOLSHEIM, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Sarlu HLI	500	500,00 €
Sarlu LUTZ LUCAS INVEST	500	500,00 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 21 janvier 2025

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

Clarisse KAUSS  
Back Office Pros

**Crédit Mutuel**  
Saint Jean Strasbourg  
2 Rue du Maire Kuss BP 79  
67067 STRASBOURG Cedex  
Tél. 03 90 41 65 00 (appel local non surtaxé)  
Fax 03 88 23 18 30